

Cahier des charges

Prestation de travaux de restauration écologique du site à Ligulaire de Sibérie du Parc national de forêts

Organisme acheteur

Parc national de forêts.

Établissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de la transition écologique.



20, rue Anatole Gabeur • 52 210 Arc-en-Barrois

Tél. +33 (0)3 25 31 62 35 • Fax : +33 (0)3 73 62 02 49

www.forets-parcnational.fr • contact@forets-parcnational.fr

Date et heure limites de réception des offres

Lundi 23 décembre 2024 à 14h00

Table des matières

[1. Présentation et contexte général 2](#_Toc162025466)

[1.1 Contexte 2](#_Toc162025467)

[1.2 Objet du cahier des charges 3](#_Toc162025468)

[1.3 Prescriptions techniques 3](#_Toc162025469)

[1.3.1 Zone d’étude 3](#_Toc162025470)

[1.3.2 Contenu de la prestation 3](#_Toc162025471)

[2. Prestations 4](#_Toc162025472)

[2.1 Conditions d’exécution 4](#_Toc162025473)

[2.1.1 Lieu d’exécution 5](#_Toc162025474)

[2.1.2 Délais d’exécution 5](#_Toc162025475)

[2.1.3 Modalités d’exécution 5](#_Toc162025476)

[2.1.4 Livrables 5](#_Toc162025477)

[3. Aspects financiers 5](#_Toc162025478)

[3.1 Forme et contenu du prix 5](#_Toc162025479)

[3.2 Modalités de règlement 5](#_Toc162025480)

[4. Critères d’analyse des offres 5](#_Toc162025481)

 [7](#_Toc162025482)

[ANNEXE B : Pré-cartographie (exemple de plan d’échantillonnage) 7](#_Toc162025483)

#  Présentation et contexte général

##  Contexte

Le Parc national de forêts est le plus récent des Parcs nationaux français, créé par décret le 6 novembre 2019. Il est principalement dédié à la conservation des grandes forêts de plaine, et a vocation à assurer la préservation de l'ensemble de ses patrimoines naturel, culturel et paysager, tout en accompagnant le développement durable du territoire, en concertation avec les élus, habitants et acteurs de la société civile.

Le Parc national porte le projet intitulé « *Programme d’actions pour la conservation des espèces emblématiques du Parc national de forêts* », financé par le FEDER 2021 - 2027, mis en œuvre par la Région Bourgogne-Franche-Comté, autorité de gestion.

Le patrimoine naturel du Parc national de forêts, et notamment de sa partie côte-d’Orienne, est très riche. L’est de la forêt domaniale de Châtillon est notamment considéré comme l’espace forestier le plus biodiverse de Bourgogne. Il compte de nombreuses espèces forestières de plaine couplées à :

- des espèces liées à des cours d’eau – comme l’Ecrevisse à pieds blancs - ou à des milieux humides, dont certains propres au territoire du Parc national comme les marais tufeux,

- des espèces à caractère submontagnard ou septentrional comme le Sabot de Vénus ou la Ligulaire de Sibérie, la Chouette de Tengmalm jadis abondante dans le Châtillonnais semble en avoir quasiment disparu,

- des espèces rares et menacées, comme le Damier du frêne, la Cigogne noire, le Pic cendré

Ainsi de nombreuses espèces ou groupes d’espèces emblématiques, présentes sur le versant Côte d’Orien du Parc national de forêts, ne bénéficient pas de déclinaison de programmes d’actions concrets pour assurer leur conservation.

La charte du Parc national de forêts contient plusieurs objectifs portant la conservation des espèces emblématiques et menacées :

A à l’échelle du cœur :

- la mesure 2 de l’Objectif 1 : Mieux connaître la biodiversité, les écosystèmes et suivre leur état de conservation ;

- les 4 premières mesures de l’objectif 5 visant à assurer la conservation des cibles patrimoniales du territoire. Les « cibles patrimoniales » du territoire sont les éléments naturels qui – à l’échelle locale parfois, mais surtout régionale, nationale ou européenne – revêtent une grande valeur. Ce sont des milieux forestiers, prairiaux, humides et rocheux emblématiques du territoire mais aussi des interfaces entre ces espaces (notamment les lisières), ainsi que des espèces emblématiques ;

- les mesures de l’objectif 6 qui visent à garantir le bon fonctionnement des écosystèmes et l’expression de la biodiversité ;

Ces mesures trouvent leur écho sur le reste du territoire du Parc national :

- mesures 1 et 2 de l’orientation 2 - Mieux comprendre l’écosystème forestier et son fonctionnement et Approfondir la connaissance des patrimoines naturels ;

- l’orientation 5 - Assurer la conservation des patrimoines naturels remarquables

- l’orientation 6. Améliorer l’état des continuités écologiques.

Le projet, d’une durée de trois ans, va consister à consolider, et le cas échéant développer, la connaissance acquise sur des espèces emblématiques, à identifier et expérimenter des mesures de gestion et de restauration sur leurs habitats, et à proposer des actions de sensibilisation et des retours d’expérience. Ce projet sera déployé prioritairement sur les espaces côte-d’oriens du Parc national, en particulier autour du massif de Châtillon.

Il répond à la nécessité d'améliorer la connaissance sur les espèces à enjeux de conservation importants afin de mieux orienter la politique de conservation de ces espèces et ainsi que de communiquer auprès d'un large public sur les enjeux associés à leur biodiversité et leur conservation.

##  Objet du cahier des charges

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FEDER, l’Etablissement public du Parc national de forêts souhaite expérimenter de mesures en faveur de la conservation des espèces, et notamment de la Ligulaire de Sibérie.

La Ligulaire de Sibérie est une astéracée très rare en Bourgogne puisqu’elle n’est présente que dans une station connue. Cette relicte glaciaire semble bénéficier d’une zone refuge que représente un marais tufeux, connu pour être très froid et présentant un caractère tourbeux. Cette espèce se retrouve en effet sur des sols humides voire détrempés, sous des climats froids. Si elle tolère mal la chaleur et la sécheresse, un minimum de luminosité semblant malgré tout nécessaire à la floraison des pieds adultes. Sur la station, elle est typiquement retrouvée dans des zones semi-ombragées car elle a besoin de bonnes conditions lumineuses, même indirectes. Cette station appartient au site Natura 2000 : « Milieux forestiers du Châtillonnais, marais tufeux et sites à Sabot de Vénus » dans laquelle elle est identifiée comme une espèce d’intérêt communautaire.

En 2009, l’embroussaillement du marais menaçait la station de Ligulaire de Sibérie – qui fait l’objet d’un suivi démographique (nombre de pieds et taux de floraison) - du fait de la trop forte réduction de l’apport lumineux. Une opération de restauration écologique avait alors eu lieu : la plupart des ligneux ont été retirés manuellement du fait des contraintes édaphiques et les tiges exportées. Les effets semblent avoir été très positifs compte tenu de la multiplication du nombre de tiges fleuries et de l’extension de l’aire de présence de l’espèce, très visibles lors des comptages de 2012, et ce pendant plusieurs années. Depuis, la dynamique naturelle de la végétation conduit à nouveau vers une situation préoccupante pour la station de Ligulaire, puisque le marais est une fois de plus embroussaillé par les ligneux.

L’Etablissement public du Parc national de forêts souhaite donc faire appel à un prestataire ayant les compétences d’expertise techniques nécessaires pour répondre aux objectifs du projet.

Le résultat attendu est la réalisation de travaux de restauration écologique : le débroussaillage d’une moitié du marais afin d’y restaurer un degré d’ouverture jugé plus favorable à l’espèce, tout en conservant dans un premier temps l’autre moitié en l’état pour mesurer l’effet des travaux sur la population.

##  Prescriptions techniques

### Zone d’étude

Le projet s’intéresse au marais de Combe noire dans le Parc national de forêts (Villiers-le-Duc, 21) (Annexe A), où la zone de présence de la Ligulaire de Sibérie est identifiée par un maillage (matérialisé sur le terrain par des piquets) avec 31 mailles de 10x10m.

### Contenu de la prestation

Deux types de travaux à réaliser en hiver 2025 (janvier-février) selon la zone (Annexe B) :

* Sur le quart Nord-Ouest (mailles n°81, 15, 16, 17, 8, 9, 10, 11) : réouverture forte du site avec coupe rez-terre de la majorité des ligneux. Les ligneux à couper seront matérialisés par de la rubalise.
* Sur le quart Sud-Ouest (mailles n°1, 2, 3, 4, 111, 222, 31, 41) : réouverture modérée du site avec coupe rez-terre d’une moins grande proportion de ligneux. Les ligneux à couper seront matérialisés par de la rubalise.

Les rémanents découpés seront exportés dans la partie adjacente (au sud des mailles) pour éviter l’encombrement du site, et les morceaux seront découpés en morceaux de moins de 2m pour favoriser la décomposition naturelle.

Ces travaux seront réalisés manuellement car le contexte très humide du marais, et le caractère rare et sensible de beaucoup d’espèces présentes en plus de la Ligulaire, excluent la possibilité d’utiliser des engins mécanisés. Ces travaux seront nécessairement réalisés en janvier ou en février car en automne (période de germination) ou au printemps/été (période de sortie des pieds), l’espèce est vulnérable au piétinement. En hiver, l’espèce persiste à l’état racinaire et est ainsi moins susceptible d'être endommagée par le passage répété pour des travaux.

# Prestations

##  Conditions d’exécution

Afin de mener sa mission à bien, le prestataire est réputé disposer de l'ensemble des ressources matérielles nécessaires à l'exécution des prestations précisées au présent cahier des charges.

La gouvernance du projet est assurée par l’Etablissement public du Parc national de forêts en tant que maître d’ouvrage.

Le projet de restauration écologique est validé par le conseil scientifique du Parc national de forêts, garantissant ainsi que les actions proposées sont conformes aux meilleures pratiques et recommandations scientifiques.

### Lieu d’exécution

Les prestations s’exécutent sur le site à Ligulaire de Sibérie de Combe noire dans le Parc national de forêts.

### Délais d’exécution

Les prestations s’exécutent entre le 1er janvier 2025 et le 28 février 2025.

### Modalités d’exécution

Le titulaire s'engage à exécuter les prestations conformément aux spécifications du présent cahier des charges, et conformément aux règles de l'art. Il s’engager à se conformer en outre à l’ensemble des directives qui lui seront fournies, en complément du présent cahier des charges. Il s’engage à assurer la qualité et le suivi des prestations pendant toute la durée du marché et garantit un suivi particulier du client.

Le titulaire signale à l’acheteur, dans un délai de 24 heures ouvrées toute difficulté rencontrée ainsi que tout risque de blocage, de dysfonctionnement ou de retard prévisible dans la réalisation des prestations. Il en informe le représentant de l'acheteur par téléphone et par courrier électronique dès la connaissance du problème.

### Livrables

Une fois les prestations terminées, une attestation de fin de travaux sera transmise au Parc national de forêts.

# Aspects financiers

##  Forme et contenu du prix

Le marché est conclu à prix global et forfaitaire.

Le prix est ferme.

##  Modalités de règlement

Les modalités de règlement seront arrêtées de gré à gré avec le ou les titulaire(s) postérieurement à l’attribution de la prestation.

Le titulaire peut prétendre à une avancer correspondant à 30% du montant global TTC du prix proposé.

# Critères d’analyse des offres

Les candidats présenteront à l’appui de leur offre un mémoire technique détaillant, outre le prix, les moyens humains et techniques qui seront mis à disposition, ainsi que les expériences similaires dont il dispose.

Le marché sera attribué à l’offre économiquement la plus avantageuse suivant les critères énoncés ci-dessous (sur un total de 100 points).

- Critère de prix (30 points)

- Critère technique (70 points), analysé sur la base des éléments techniques transmis dans le mémoire technique, répondant aux points mentionnés au premier alinéa du présent article.

**ANNEXE A : Localisation du marais de Combe noire au sein du Parc national de forêts**

#

# ANNEXE B : Schéma de la zone de restauration écologique

